

11 3 OCT 2022



Ref: 1823

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CTF) MISE EN OEUVRE PAR L'UE DANS LE CADRE DE L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV) Décision N° C(2015) 9133

Consultation 09/2022 la sélection d'un Coordinateur Technique pour le compte du projet Co-Evolve4BG "Co-evolution of coastal human activities & Med natural systems for sustainable tourism & Blue Growth in the Mediterranean": Co- Evolve4BG

Article 1. Contexte de la mission

Dans le cadre du Programme IEV CTF «Bassin maritime Méditerranée» 2014-2020, l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), bénéficiaire, en partenariat avec 8 organismes de 5 pays de la Méditerranée, d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : "Co-evolution of coastal human activities & Med natural systems for sustainable tourism & Blue Growth in the Mediterranean". Le projet Co-Evolve4BG a pour objectif d'analyser et à promouvoir la co-évolution des activités humaines et des systèmes naturels dans les zones côtières touristiques, permettant ainsi le développement durable d'activités touristiques basées sur les principes de la Gestion Intégrée des Zones Côtières et la Planification Spatiale Maritime ICZM/MSP et la promotion de la Croissance Bleue en Méditerranée. Dans le cadre du groupe de tâches (GT3) relatif à l'analyse des « Threats & Enabling Factors » (T&EF) et du groupe de tâches (GT4) relatif à l'implémentation des plans d'action dans les zones pilote, l'INSTM souhaite contracter pour le compte du projet un expert qui sera en charge d'assurer la Coordination Technique.

Article 2. Présentation de la mission :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet « Co-evolution of coastal human activities & Med natural systems for sustainable tourism & Blue Growth in the Mediterranean- Co-Evolve4BG », l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer compte contracter un Coordinateur Technique. Les tâches concernent la gestion technique du projet et l'exécution des activités planifiées, afin d'assurer la réalisation des objectifs du projet.

Article 3. Mission et Principales tâches :

Le soumissionnaire sera en charge des tâches suivantes :

- La coordination entre les partenaires du projet et le suivi technique des différentes tâches liées aux études en relation avec T&EF à l'échelle Zones Pilotes et Méditerranée ;
 - La coordination entre les partenaires du projet et le suivi technique des différentes tâches liées à l'adaptation du "toolkit" à l'échelle des Zones Pilotes ;
 - La coordination entre les partenaires du projet et le suivi technique des différentes tâches liées à l'élaboration des plans d'Actions aux niveaux des Zones Pilotes et à la mise en place d'une approche participative ;
 - La coordination entre les partenaires du projet et le suivi technique des différentes tâches liées à l'alimentation de la géodatabase ;
 - Assurer le suivi de l'atteinte des résultats, des livrables et des indicateurs des projets et supporter l'élaboration des rapports narratifs intermédiaires et finaux ;
 - Contrôler la contribution des partenaires et les deadlines des livrables ;
 - Assurer/ suivre l'organisation des formations, ateliers, réunions de suivis et manifestations du projet ;
- Cette liste n'est pas exhaustive et ne reprend que les activités principales. Toutes autres activités devront



être réalisées en fonction de la demande et des besoins du projet.

-Le soumissionnaire retenu devra s'installer lors de l'exécution des tâches, qui lui seront attribuées, dans les locaux de l'INSTM Salammbô. L'INSTM mettra à disposition du soumissionnaire retenu un bureau équipé et une connexion internet.

-Le délai contractuel d'exécution de la mission est fixé jusqu'à la fin du projet (31 Aout 2023) à compter de la date de contractualisation. Le consultant s'engage à contribuer au reporting du projet pendant les 3 mois qui suivent la clôture du projet (31 Aout 2023).

-Le soumissionnaire retenu doit travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe projet sous la supervision du Coordinateur du Projet.

Article 4. Livrables attendus :

Au terme de son intervention, le prestataire doit soumettre à l'INSTM un rapport d'avancement mensuel. Ce rapport doit contenir, les tâches techniques élaborées dans le cadre du projet pendant la période du rapport ainsi que les livrables techniques y afférents.

Article 5 Mode de règlement des prestations :

Le paiement est effectué sur la base de présentation d'un rapport d'activité mensuel et d'une note d'honoraire par le soumissionnaire.

Le soumissionnaire, sera entièrement responsable du paiement de tous les impôts et obligations, en relation avec son activité dans le cadre de ce projet, qui résultent de la législation en vigueur en Tunisie. Les frais des voyages, logement et nourriture durant la participation aux différents séminaires, comités de pilotages ou toutes autres rencontres après convocation par le coordinateur du projet seront pris en charge par le projet.

La prise en charge du logement et nourriture sera effectuée selon le barème fixé dans le cadre du projet et selon le lieu du déroulement des séminaires, workshop ou rencontres. Par contre les frais des billets d'avions seront soit prise en charge par le projet soit remboursés suite à la présentation des pièces justificatives.

Les paiements seront exclusivement réglés par l'Agence Nationale de Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR), en tant qu'organisme en charge de la Gestion Financière du projet, au sens du budget qui lui est alloué.

Article 6. Délai de réalisation de la mission :

La prestation démarre dès signature du contrat et s'achève à la fin du projet 31 Aout 2023. Le soumissionnaire s'engage à contribuer au reporting du projet jusqu'à l'approbation après la clôture administrative (le 31 Aout 2023).

Le prestataire doit se concerter avec le coordinateur du projet pour l'élaboration des rapports et des documents demandés après la date prévue d'achèvement du projet.

Article 7. Qualifications Requises

Le soumissionnaire doit avoir les compétences suivantes :

- Parfaite maîtrise de l'arabe, du français et d'anglais,
- Expérience de travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Une expérience au sein d'un projets financés par l'Union Européenne,
- Excellentes compétences informatiques (MS Office, Internet),
- Maîtrise des logiciels de géomatique,
- Connaissances avérée des principes de la Gestion Intégrée des Zones côtières (GIZC/ICZM), la Planification Spatiale Maritime (MSP) et la Croissance Bleue,
- Connaissances avérée des indicateurs pour la mesure du développement durable des Zones côtières,



- Connaissances avérée d'Approche Participative,
- Excellentes aptitudes rédactionnelles et de communication,
- Rigueur et bonnes capacités d'organisation,
- Capacité à travailler de manière indépendante et flexible.
- Niveau de formation requis : une formation universitaire validée par au moins Bac +3.

Article 8. Méthodologie d'évaluation des offres :

Les candidatures présentées dans les délais prévus, seront examinées par une Commission dont les membres seront désignés par le Directeur Général de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer.

Critère d'évaluation	Pondération	Note max (points)
Niveau académique		20
<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un diplôme universitaire (niveau Bac +3) • Titulaire d'un diplôme universitaire (niveau Bac +5 ou plus) 	10 20	20
Expérience professionnelle		20
<ul style="list-style-type: none"> • Entre 1 et 2 ans d'expérience générale (1 ≤ et <2) • Supérieur à 2 ans d'expérience générale (≥2) 	10 20	20
Expérience au sein de projets financés par l'Union Européenne (ENI CBC MED) en tant que bénéficiaire principal		20
<ul style="list-style-type: none"> • Supérieur ou égale à 1 Référence (≥ 1) 	20	20
Référence dans des missions en relation avec des thématiques suivantes : Economie Bleue/Croissance Bleue, GIZC, PSM, Tourisme Côtier, Approche Participative		20
<ul style="list-style-type: none"> • Entre 1 et 3 Références (1 ≤ et <3) • Supérieur ou égale à 3 Références (≥ 3) 	10 20	20
Note sur la méthodologie des activités en rapport avec projet Co-Evolve4BG		20
Le contenu de la note méthodologique, le déroulement des activités proposées au niveau de chaque phase/étape et leurs livrables sont bien définis, logiques, réalistes et cohérents. Il s'agit d'évaluer le degré de compréhension de la mission.	20	20
Total		100

L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives (Contrats, Attestations, Contrats de services, ...).

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique (ST). Une proposition sera rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique **minimum de 80 points** sur un total de 100 points.

Seules les propositions retenues techniquement seront évaluées sur la base de leur offre financière.

La proposition financière la moins-disante, parmi les offres qui seront retenues techniquement, sera retenue. L'évaluation des offres financières sera basée sur le montant total de l'offre en HTVA.



Article 9. Délai et contenu des offres :

Le dossier de candidature doit parvenir à l'INSTM sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INSTM (contre décharge) à l'adresse suivante:

A NE PAS OUVRIR

Consultation 09/2022 la sélection d'un Coordinateur Technique pour le compte du projet Co-Evolve4BG

INSTM – Institut National des Sciences et des Technologies de la Mer
28, Rue 2 Mars 1934, 2025-Carthage Salammbô, Tunis, Tunisie

Au plus tard le **25 Octobre 2022 à 12h00**

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

Pièce N °1 : La présente consultation signée et paraphée par le soumissionnaire portant la mention lu et approuvé ;

Pièce N °2 : Une copie de la carte d'identité nationale ;

Pièce N °3 : Un Curriculum Vitae détaillé ;

Pièce N °4 : Une copie des diplômes ;

Pièce N °5 : Les pièces justificatives liées aux conditions professionnelles : Contrats, Conventions, Attestations de bonne exécution, Notification, ... ;

Pièce N °6: La soumission (**Annexe 1**) ;

Pièce N °7: Le bordereau des prix (**Annexe 2**).

Toute offre ne comportant pas la totalité des pièces susmentionnées malgré relance de l'INSTM sera rejetée. La non-présentation de l'un des documents (La soumission, **Annex1**) et (Le bordereau des prix, **Annexe2**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.

Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Article 10. Confidentialité :

Le prestataire de service retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion.

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission sans indemnité et sans recours à la jurisprudence. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Article 11. Frais d'enregistrement :

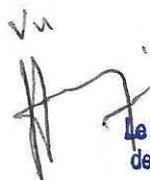
Les frais d'enregistrement du présent marché sont à la charge du titulaire du marché.

Article 12. Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Le Directeur Général de l'Institut National
des Sciences et Technologies de la Mer

Signé: Hechmi MISSAOUI



Annexe 1 : Soumission

Je Soussigné

(Nom, prénom, nationalité, qualité)

Faisant élection au

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces de la consultation N° 09/2022 de l'INSTM portant sur la sélection d'un Coordinateur Technique pour le compte du projet Co-Evolve4BG et avoir apprécié leurs clauses, Je m'engage à exécuter le marché conformément aux dispositions de la consultation.

Aux prix proposés ci- après :

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

- M'engage à assurer l'exécution complète de toutes les prestations prévues à la présente consultation et dans les délais prescrits dans les termes de référence.
- M'engage en outre à payer les droits d'enregistrement auxquels la présente soumission donne lieu si elle est acceptée.
- M'engage à rester lié par la présente offre une période de 60 jours à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- M'engage à reconnaître que l'INSTM n'est pas tenu de retenir le moins disant et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluant.
- Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe 2 : Bordereau des prix

	Quantité	Coût Unitaire en DT HTVA	Total
Rapport d'activité mensuel	10		
Total en HTVA			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

.....

Fait à, le

(Signature et cachet du soumissionnaire)